



Thème 8 :

Comment organiser le commerce international dans un contexte d'ouverture des échanges ?

- Etudier les transformations du commerce mondial
- **Analyser les politiques commerciales et leurs divergences**
- Etudier la gestion des différends entre états dans les échanges internationaux



Chapitre 9 : Des politiques commerciales divergentes

- **Quels sont les effets de l'ouverture des échanges ?**
- **Quelles mesures permettent la mise en œuvre de politiques d'ouverture aux échanges?**
- **Comment et pourquoi mettre en œuvre des politiques protectionnistes?**

Cela signifiait :

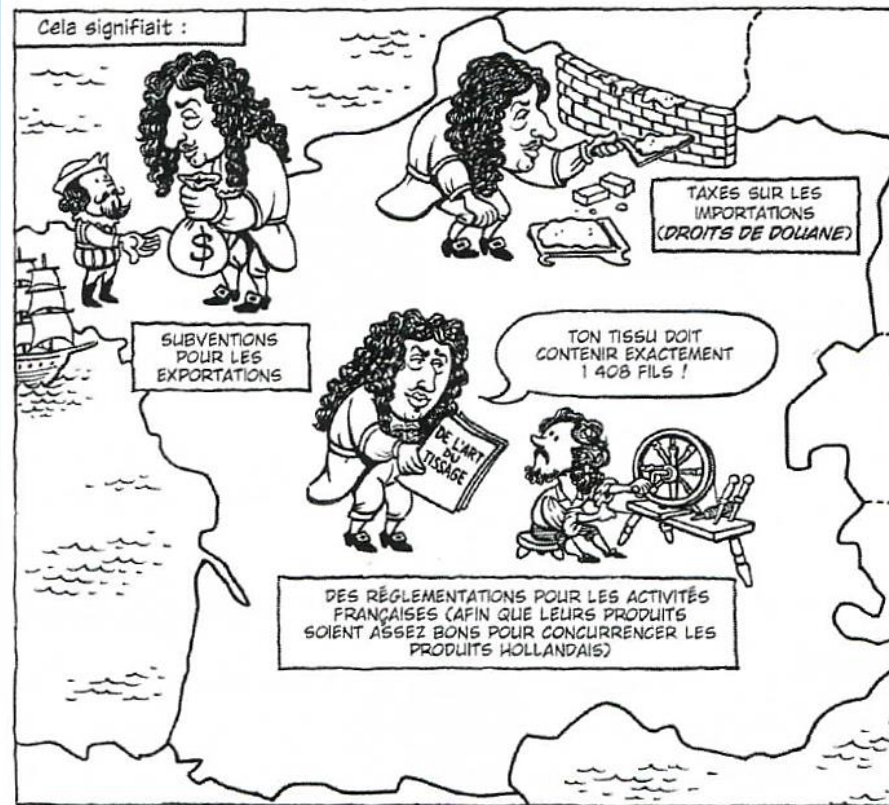


Quiz : Un peu d'histoire ...

Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances de Louis XIV, agit en défenseur du « patriotisme économique » en doublant les taxes sur les produits hollandais durant la « Guerre de Hollande ».

M. Goodwin, D. E. Burr, *Economix*, Les Arènes, 2019.

Quiz : Un peu d'histoire ...



Colbert (1619-1683), contrôleur général des finances de Louis XIV, agit en défenseur du « patriotisme économique » en doublant les taxes sur les produits hollandais durant la « Guerre de Hollande ».

M. Goodwin, D. E. Burr, *Economix*, Les Arènes, 2019.

■ Q1 : Qualifiez la stratégie de Colbert afin de mettre fin à l'hégémonie de la Hollande durant la guerre.

En plus de la guerre, Colbert met en œuvre une politique protectionniste ambitieuse en agissant en défenseur du « patriotisme économique » par plusieurs moyens :

- en **doublant les taxes** sur les produits anglais et hollandais (en 1667) ;
- en **subventionnant les exportations** ;
- en **réglementant les produits français** afin d'en améliorer la qualité pour qu'ils puissent concurrencer les produits étrangers.

Remarque : au XVII^e siècle, la Hollande (alors appelée « Provinces-Unies ») est une grande puissance commerciale. Grâce à sa flotte moderne de 6 000 navires, le port d'Amsterdam est le principal centre de redistribution en Europe pour les produits venus d'Asie ou des Amériques. Jean-Baptiste Colbert, ministre français chargé des affaires économiques et financières, pousse Louis XIV à ruiner par la guerre la puissance hollandaise.

1) Quelles sont les effets de l'ouverture des échanges?

Situation

Benjamin est étudiant. Il vit modestement et fait ses courses dans des magasins de hard discount. Il qu'aperçoit que les produits qui lui paraissent abordables viennent du Bangladesh, du Vietnam ou de Chine. Il s'interroge, de ce fait, sur le niveau de vie des habitants de ces pays.

A) Des gains en termes de baisse des prix

Doc 1 : L'avantage comparatif

Au début du XIX^e siècle, l'économiste anglais David Ricardo poursuit le travail de Smith mais montre qu'un pays a intérêt à se spécialiser et à participer au commerce international, même s'il n'a pas d'avantage compétitif absolu. C'est la théorie des avantages comparatifs : chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il est comparativement le plus compétitif et à échanger. La conclusion de Ricardo, qui peut sembler contre-intuitive, est que chaque pays tire un intérêt du commerce international, quel que soit son niveau de développement. Il illustre sa théorie en prenant l'exemple de deux produits (drap et vin) et de deux pays. Le Portugal est plus productif que l'Angleterre dans les deux productions. Pourtant, l'avantage du Portugal est comparativement plus grand dans le vin que dans le drap. Le Portugal a intérêt à ne produire que si un pays se spécialise dans la production de vin et du vin, l'Angleterre que du drap, et à échanger ensuite une partie de leur production. Cependant une spécialisation très poussée des pays les rend vulnérables. Par exemple, si un pays se spécialise dans la production de vin et qu'une maladie décime la vigne, il en résultera une violente crise économique.

La Finance pour tous, 11 juillet 2019

Doc 2 : Vidéo (Drive) : Qu'est-ce que l'avantage comparatif ?



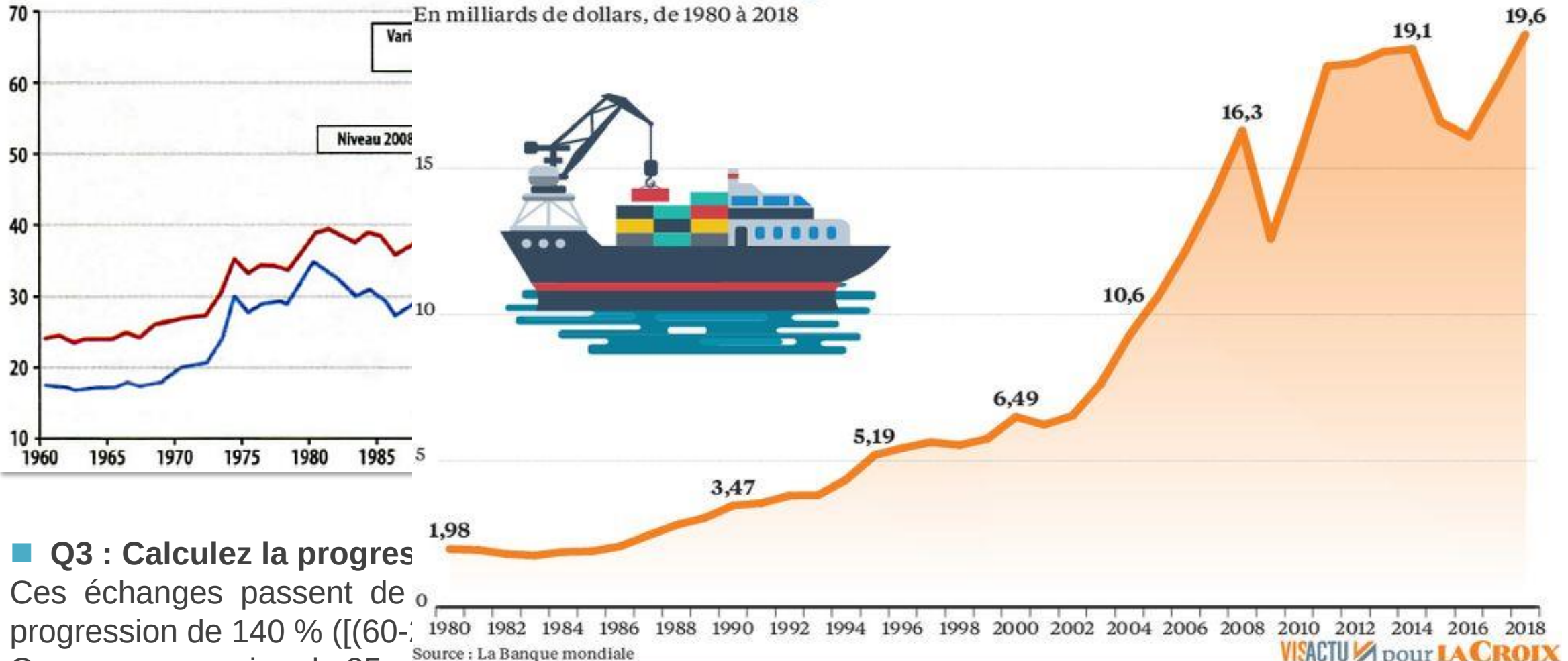
A) Le développement des échanges extérieurs



Doc 1 : L'évolution du commerce de marchandises

de 1960 à 2017 (en % du PIB mondial)

L'évolution des échanges commerciaux mondiaux



■ Q3 : Calculez la progression

Ces échanges passent de

progression de 140 % ($[(60 - 10) / 10] \times 100$)

Ou une progression de 35 points de pourcentage du PIB mondial ($60 - 25 = 35$)

Cette hausse est d'autant plus remarquable, que le PIB mondial de 2015 est 6 à 7 fois plus élevé que celui de 1960.

Doc 1 : L'avantage comparatif

Au début du XIX^e siècle, l'économiste anglais David Ricardo poursuit le travail de Smith mais montre qu'un pays a intérêt à se spécialiser et à participer au commerce international, même s'il n'a pas d'avantage compétitif absolu. C'est la théorie des avantages comparatifs : chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il est comparativement le plus compétitif et à échanger. La conclusion de Ricardo, qui peut sembler contre-intuitive, est que chaque pays tire un intérêt du commerce international, quel que soit son niveau de développement. Il illustre sa théorie en prenant l'exemple de deux produits (drap et vin) et de deux pays. Le Portugal est plus productif que l'Angleterre dans les deux productions. Pourtant, l'avantage du Portugal est comparativement plus grand dans le vin que dans le drap. Le Portugal a intérêt à ne produire que si un pays se spécialise dans la production de vin et du vin, l'Angleterre que du drap, et à échanger ensuite une partie de leur production. Cependant une spécialisation très poussée des pays les rend vulnérables. Par exemple, si un pays se spécialise dans la production de vin et qu'une maladie décime la vigne, il en résultera une violente crise économique.

La Finance pour tous, 11 juillet 2019

■ **Q2 : Complétez le tableau suivant puis exploitez le pour définir dans quels domaines devraient se spécialiser A et B :**

	Pays A	Pays B	Ecart de productivité
Voiture	200	300	50 %
Ordinateur	50	60	20 %
Prix relatif	1 voiture = 4 ordinateurs	1 voiture = 5 ordinateurs	

Les chiffres indiquent la quantité de travailleurs nécessaire pour produire la même quantité de voitures ou d'ordinateurs en A et en B.

- **Q2 : Complétez le tableau suivant puis exploitez le pour définir dans quels domaines devraient se spécialiser A et B :**

	Pays A	Pays B	Ecart de productivité
Voiture	200	300	50 %
Ordinateur	50	60	20 %
Prix relatif	1 voiture = 4 ordinateurs	1 voiture = 5 ordinateurs	

Les chiffres indiquent la quantité de travailleurs nécessaire pour produire la même quantité de voitures ou d'ordinateurs en A et en B.

La pays A a intérêt à se spécialiser dans la production de voitures car il peut produire autant d'unité que le pays B avec 50% de travailleurs en moins. (ou produire 50% de voiture en plus avec le même nombre de travailleurs).

Puisque le pays A a intérêt à attribuer tous ses travailleurs à la production de voiture alors le Pays B devra se spécialiser dans la production d'ordinateurs, (même si le Pays B n'a pas un avantage comparatif dans ce domaine sur le Pays A)

Doc 3 : Quels seraient les prix de certains produits s'ils étaient fabriqués en France ?



■ Q3 : Calculez, en pourcentage, le supplément de prix supporté par un consommateur s'il devait acheter ces produits fabriqués en France.

■ Q4 : Déduisez-en l'intérêt principal des échanges internationaux.

Les échanges internationaux permettent d'augmenter la taille des marchés : baisse des coûts d'achat pour le consommateur de produits fabriqués dans d'autres pays qui sont capables de produire avec une meilleure qualité et/ou un coût inférieur (main-d'œuvre moins chère dans les deux pays présentés).

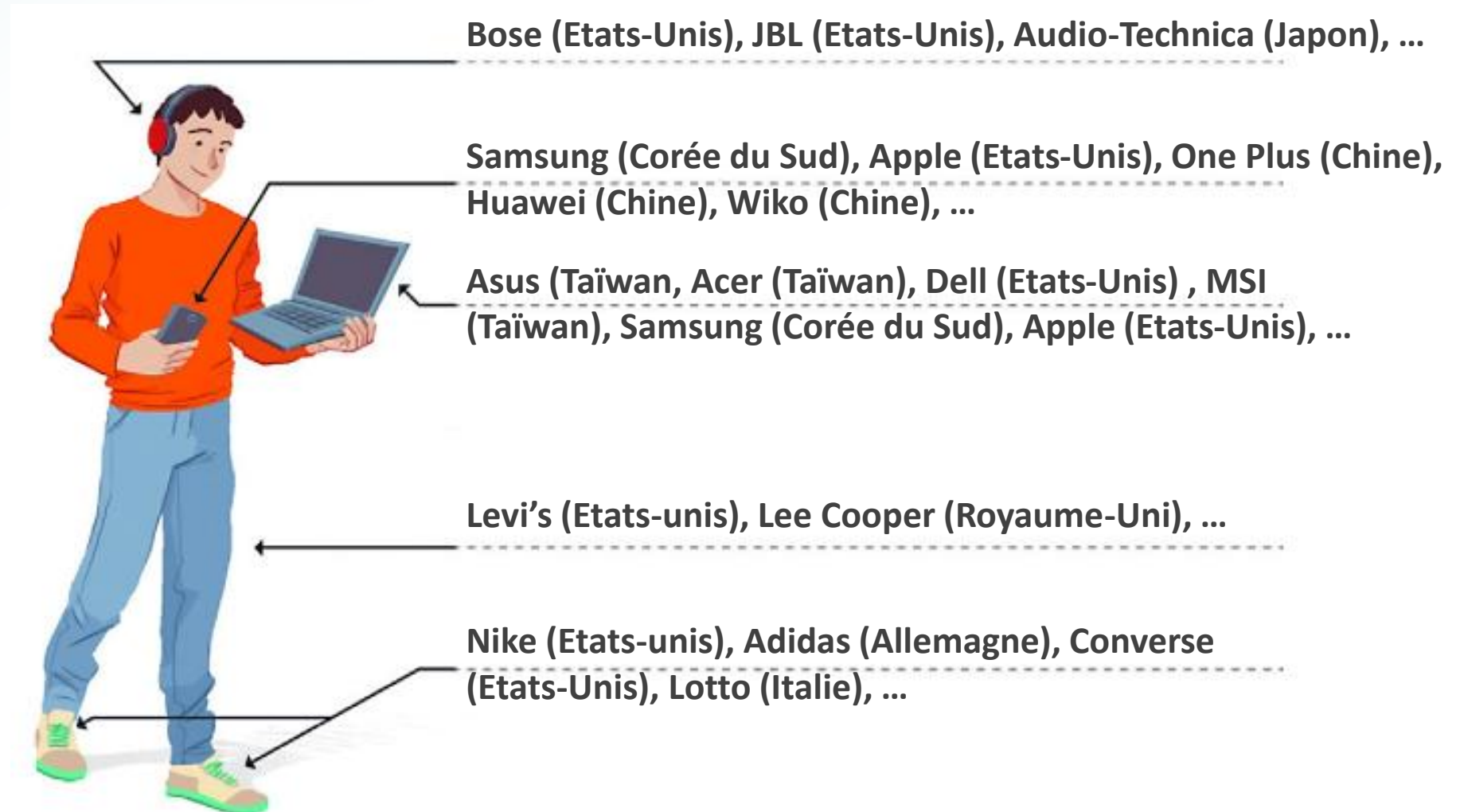
Calculez le taux de croissance 1960/2017 $(V_a - V_d) / V_d * 100$

BRICS

Pays	1960	2017	Taux de croissance
Brésil	247 341	2 278 936	821 %
Russie	-	1 680 005	
Inde	136 746	2 629 542	1822 %
Chine	127 938	10 161 012	7842 %
Afrique du Sud	79 031	426 768	440 %
Allemagne	-	3 865 759	
Espagne	224 147	1 509 201	573 %
France	608 176	2 857 089	369 %
Italie	545 555	2 111 901	287 %
Etats-Unis	3 078 071	17 304 984	462 %

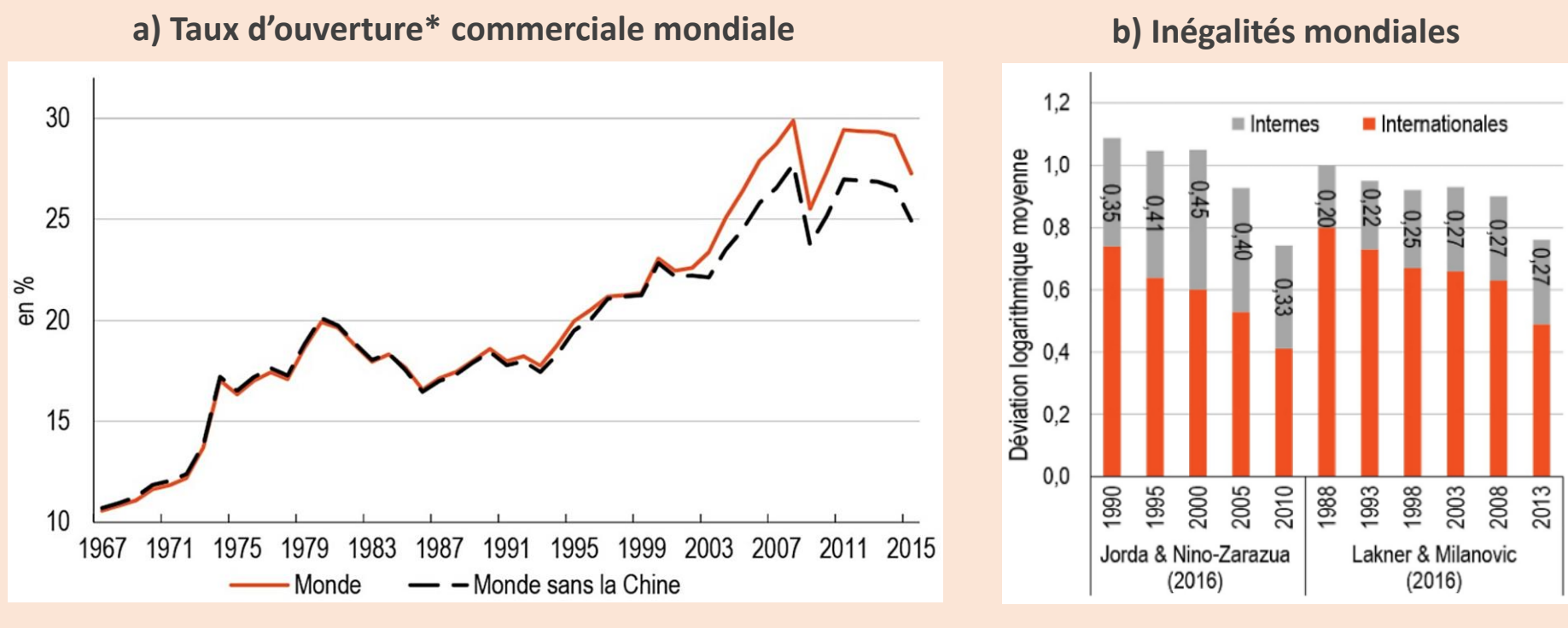
B) Des gains en termes de diversité des produits

- Q5 : Compléter, sur le modèle de l'exemple, le schéma suivant en considérant qu'il s'agit de vous. Concluez.



C) Des effets contrastés sur les inégalités

Doc 4 : Evolutions du taux d'ouverture mondiale et des inégalités

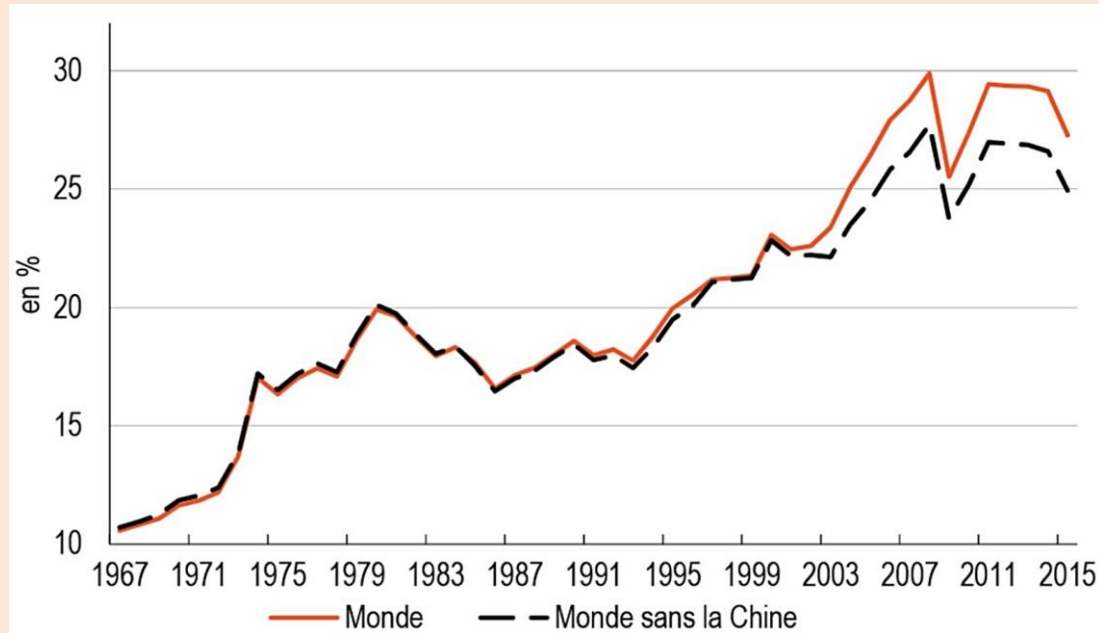


■ Q6 : Indiquez si les propositions sont exactes, ou non :

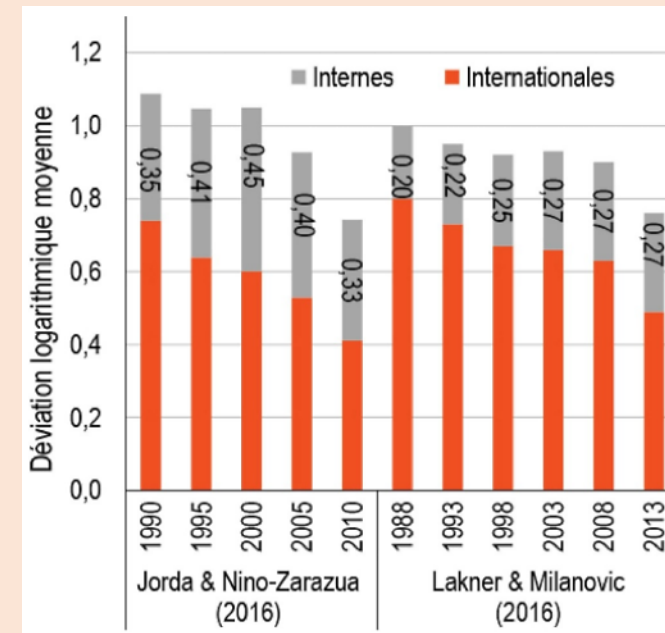
Propositions	Oui / Non
Depuis 1967, les frontières commerciales se sont progressivement fermées sous l'effet de plusieurs crises.	Non

Doc 4 : Evolutions du taux d'ouverture mondiale et des inégalités

a) Taux d'ouverture* commerciale mondiale



b) Inégalités mondiales



■ Q6 (suite) : Indiquez si les propositions sont exactes, ou non :

Propositions

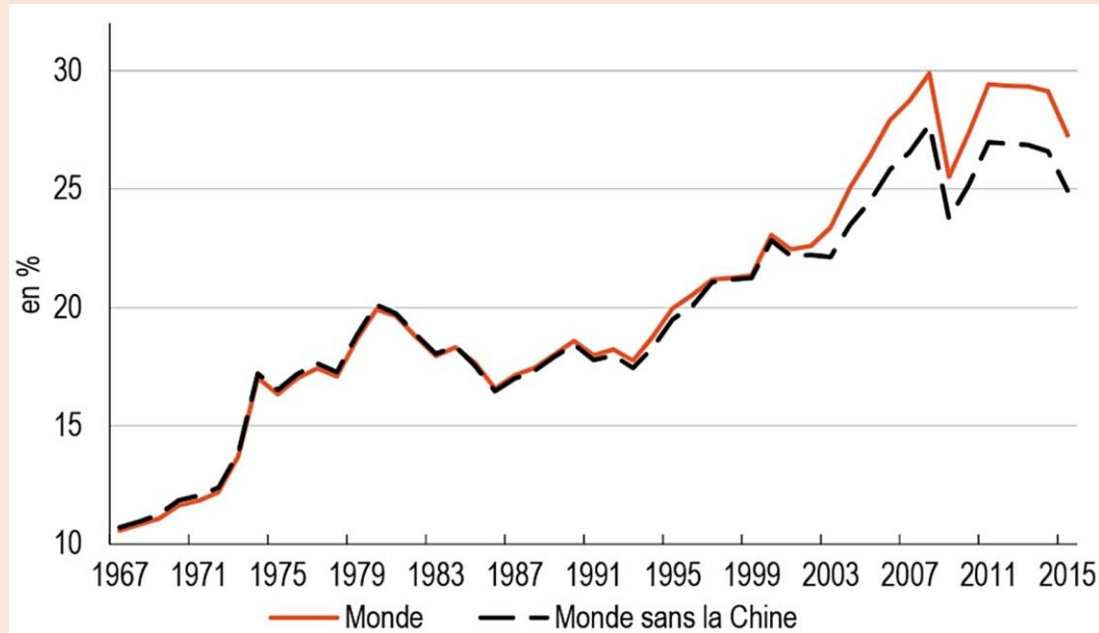
Oui / Non

La crise de 2008, comme le regain protectionniste actuel, ont fait refluer l'ouverture commerciale mondiale mais cette dernière, en tendance, s'est largement accrue depuis 1967.

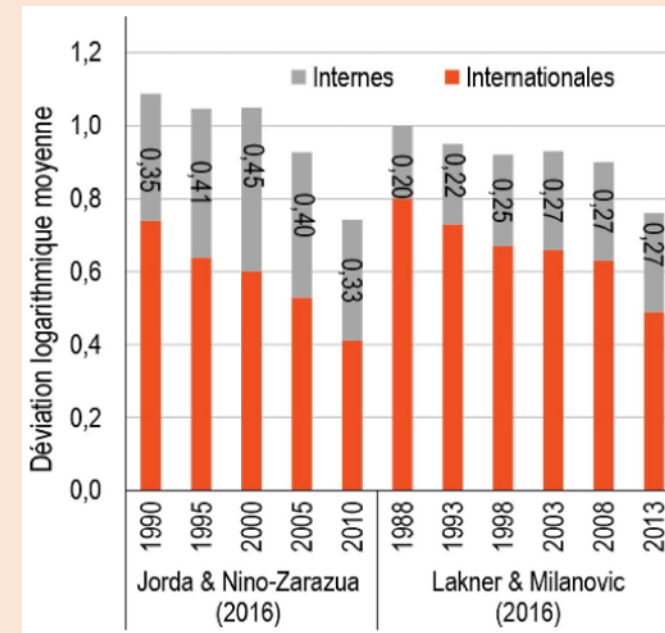
Oui

Doc 4 : Evolutions du taux d'ouverture mondiale et des inégalités

a) Taux d'ouverture* commerciale mondiale



b) Inégalités mondiales



■ Q6 (suite) : Indiquez si les propositions sont exactes, ou non :

Propositions

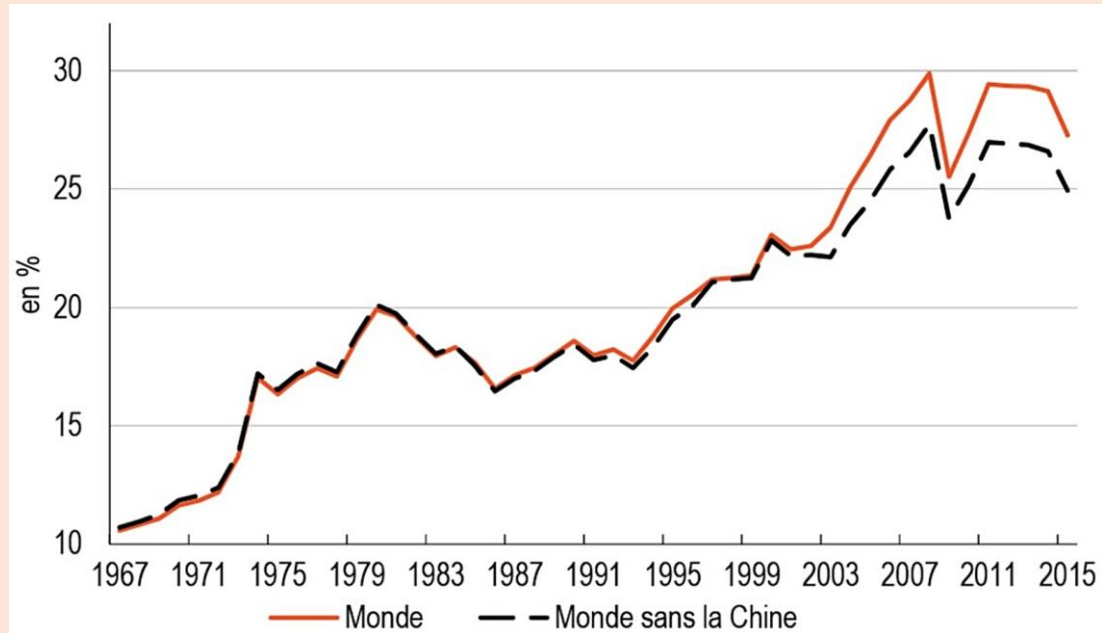
Oui / Non

L'accroissement du taux d'ouverture, et donc l'intensification du libre-échange, se sont traduits par une baisse des inégalités entre pays depuis les années 1990.

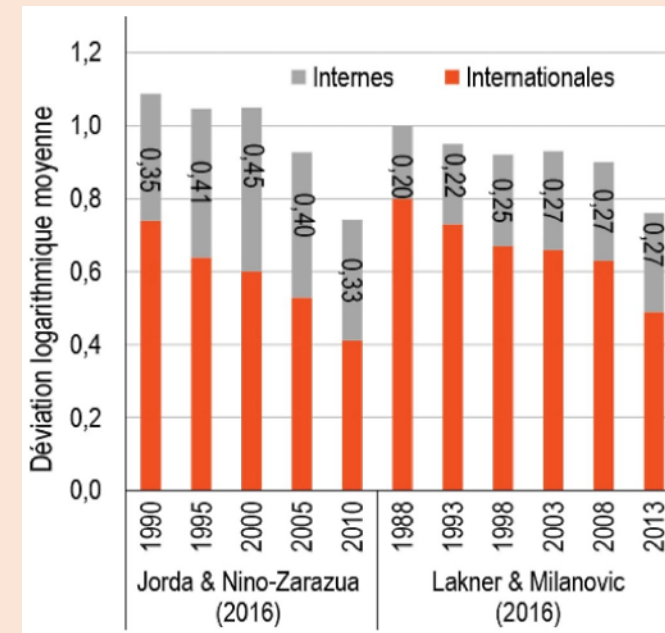
Oui

Doc 4 : Evolutions du taux d'ouverture mondiale et des inégalités

a) Taux d'ouverture* commerciale mondiale



b) Inégalités mondiales



■ Q6 (suite) : Indiquez si les propositions sont exactes, ou non :

Propositions

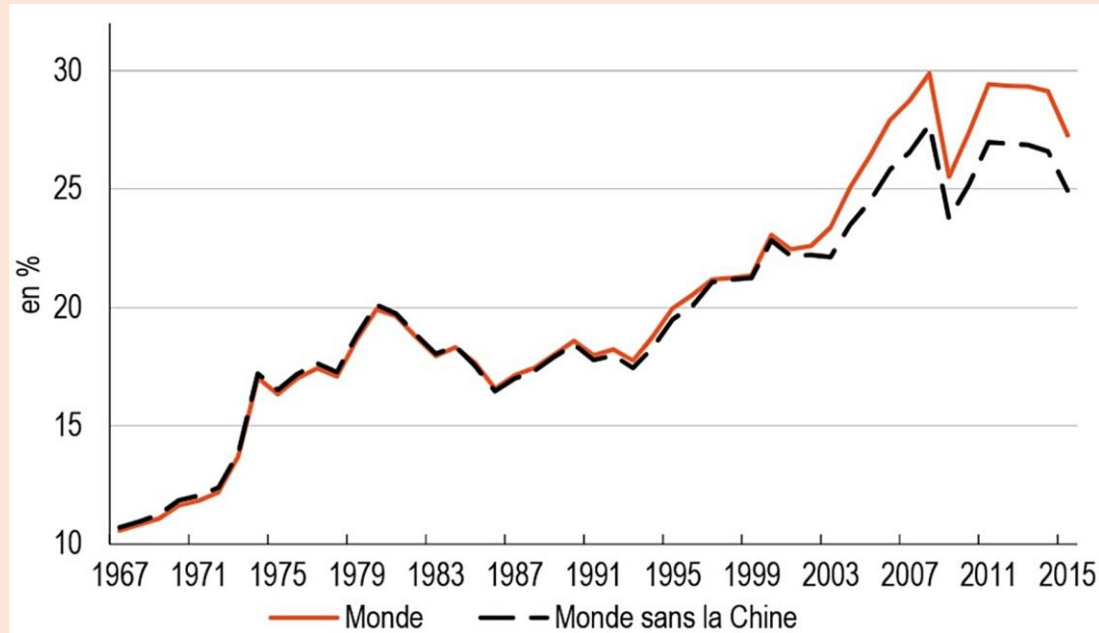
Oui / Non

Conformément aux arguments protectionnistes, l'accroissement du libre-échange s'est traduit par une hausse des inégalités entre les pays et au sein même de ces pays.

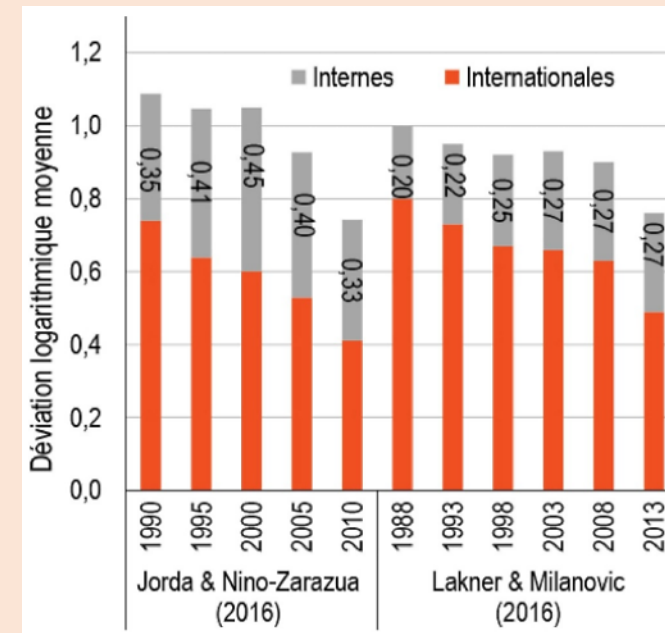
Non

Doc 4 : Evolutions du taux d'ouverture mondiale et des inégalités

a) Taux d'ouverture* commerciale mondiale



b) Inégalités mondiales



■ Q6 (suite) : Indiquez si les propositions sont exactes, ou non :

Propositions

Oui / Non

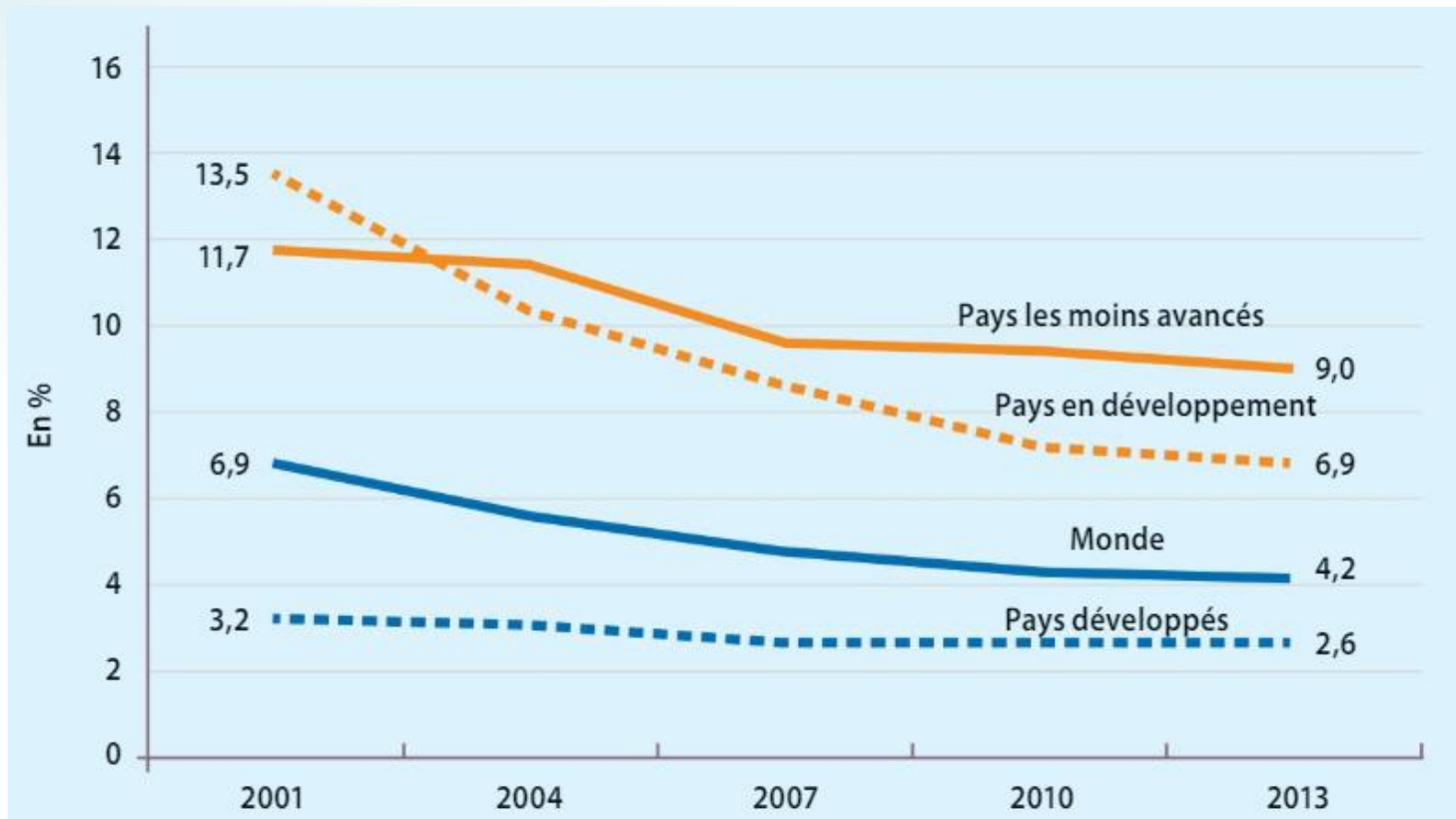
On peut aujourd'hui considérer que l'ouverture des frontières commerciales a contribué à réduire les inégalités entre pays mais qu'elle n'a pas eu les mêmes effets sur les inégalités au sein des pays.

Oui

2) Quelles mesures permettent la mise en œuvre de politiques d'ouverture aux échanges ?

A) La réduction des droits à l'importation et à l'exportation

Doc 5 : L'évolution des droits de douane



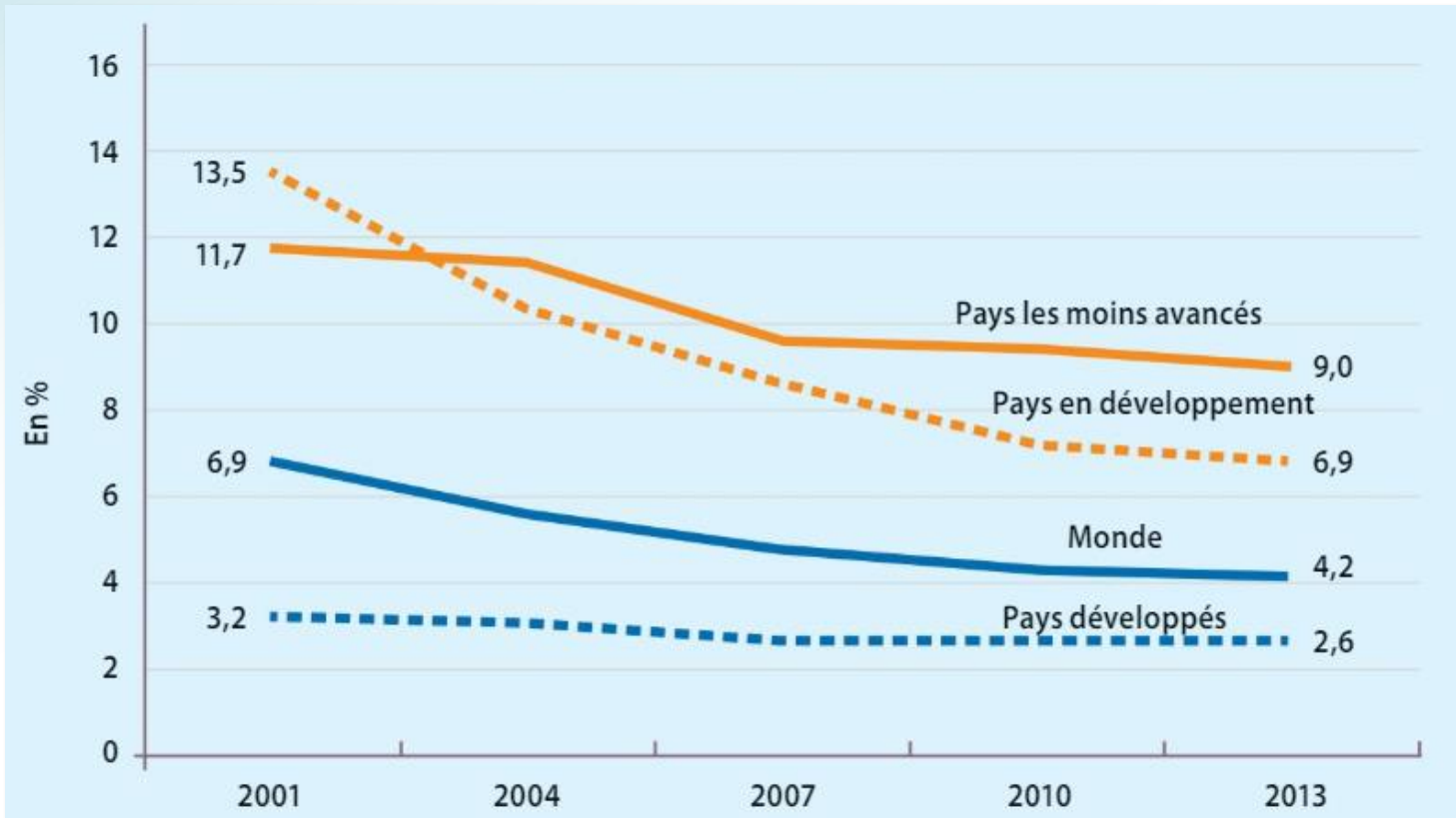
■ Q7 : Indiquez comment a évolué le niveau moyen des droits de douane de 2001 à 2013.

En 2013, les droits de douane au niveau mondial ne représentaient, en moyenne, que **4,2 % du prix des biens et services importés** contre **6,9 % en 2001**.

Cette baisse s'explique surtout par la **chute des droits de douane appliqués par les pays en développement**, les taxes ayant pratiquement été divisées par deux.

Ainsi, en 2013, les droits de douane étaient d'autant plus faibles que **le niveau de développement des économies était fort** : 2,6 % pour les pays développés, 6,9 % pour les pays en développement et 9 % pour les pays les moins avancés.

Doc 5 : L'évolution des droits de douane



■ Q8 : Quelles sont, selon vous, les raisons de cette libéralisation accrue des échanges ?

Le niveau moyen des droits de douane a **considérablement diminué** au cours des dernières décennies.

Cette diminution est notamment due à la **multiplication des accords bilatéraux ou régionaux** (élargissement de l'Union européenne, ALENA, ASEAN, Mercosur...) et les **libéralisations unilatérales de nombreux pays en développement**.

accords du GATT de 1947 (les cycles de Tokyo et d'Uruguay ont fait baisser les barrières tarifaires) et à la création de l'OMC en 1995.



Doc 6 : L'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur

L'accord commercial conclu vendredi 28 juin au soir entre l'Union européenne (UE) et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), doit permettre d'accroître considérablement les échanges entre les deux régions [...]. Plus de 90 % des taxes à l'importation supprimées

L'accord éliminera à terme 91 % des droits de douane imposés par le Mercosur aux produits européens, ce que la Commission [européenne] évalue en valeur à 4 milliards d'euros. À l'inverse, l'UE supprimera de son côté 92 % des taxes actuellement appliquées aux biens sud-américains qui arrivent sur son sol. [...] Produits agricoles : les taxes du Mercosur sur le vin (27 %), le chocolat (20 %), les spiritueux (de 20 à 35 %), les biscuits (16 à 18 %), les pêches en conserve (55 %), les boissons gazeuses (20 à 35 %) ou les olives seront supprimées.

Le Monde/ AFP, 29 juin 2019

L'ouverture suscite ainsi la profonde inquiétude des agriculteurs européens, qui craignent une concurrence jugée déloyale. [...] « La Commission européenne sera à leur disposition pour les aider », a concédé Phil Hogan. Il leur promet « une aide financière » jusqu'à un milliard d'euros « en cas de perturbation du marché ». « Pour que cet accord soit gagnant-gagnant, nous ne nous ouvrirons aux produits agricoles du Mercosur qu'avec des quotas soigneusement gérés qui garantiront qu'aucun produit ne risque d'inonder le marché européen », a-t-il insisté. Cependant, les différences des pratiques ne sont pas favorables aux Européens : antibiotiques utilisés comme hormones de croissance et soja OGM sur fond de déforestation d'un côté, contre toujours plus de normes environnementales côté européen.

Le Figaro/ AFP, 29 juin 2019

■ Q9 : Présentez en quoi consiste l'accord commercial conclu entre l'UE et le Mercosur.

L'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay et Paraguay) vise à **faciliter les échanges entre les deux blocs**.

Il prévoit **l'élimination, d'ici dix ans, de la quasi-totalité des droits de douane** appliqués aujourd'hui sur les exportations d'un continent vers l'autre.

Doc 6 (extrait) : L'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur

L'accord commercial conclu vendredi 28 juin au soir entre l'Union européenne (UE) et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), doit permettre d'accroître considérablement les échanges entre les deux régions [...]. Plus de 90 % des taxes à l'importation supprimées

L'accord éliminera à terme 91 % des droits de douane imposés par le Mercosur aux produits européens, ce que la Commission [européenne] évalue en valeur à 4 milliards d'euros. À l'inverse, l'UE supprimera de son côté 92 % des taxes actuellement appliquées aux biens sud-américains qui arrivent sur son sol. [...] Produits agricoles : les taxes du Mercosur sur le vin (27 %), le chocolat (20 %), les spiritueux (de 20 à 35 %), les biscuits (16 à 18 %), les pêches en conserve (55 %), les boissons gazeuses (20 à 35 %) ou les olives seront supprimées. *Le Monde/AFP, 29 juin 2019*

■ Q10 : Justifiez quels sont les intérêts pour l'UE de mettre en place un accord commercial préférentiel avec d'autres pays.

Concrètement, cet accord permettra la **suppression de plus de 4 milliards d'euros de droits de douane** pour les entreprises européennes, ce qui devrait permettre un doublement des exportations de biens européens, notamment de voitures, de machines, de produits chimiques et pharmaceutiques ou de produits alimentaires.

Cet accord **donnera accès aux entrepreneurs européens à un marché de 260 millions de consommateurs**. L'UE deviendra ainsi un **acteur de premier ordre sur les marchés latino-américains**, ce qui offrira des **débouchés** importants aux entreprises européennes, dont les échanges commerciaux avec les États du Mercosur seront facilités.

Enfin, les consommateurs européens auront accès à de **nouveaux produits sud-américains**.

Doc 6 (extrait) : L'accord de libre-échange entre l'UE et le Mercosur

L'ouverture suscite ainsi la profonde inquiétude des agriculteurs européens, qui craignent une concurrence jugée déloyale. [...] « La Commission européenne sera à leur disposition pour les aider », a concédé Phil Hogan. Il leur promet « une aide financière » jusqu'à un milliard d'euros « en cas de perturbation du marché ». « Pour que cet accord soit gagnant-gagnant, nous ne nous ouvrons aux produits agricoles du Mercosur qu'avec des quotas soigneusement gérés qui garantiront qu'aucun produit ne risque d'inonder le marché européen », a-t-il insisté. Cependant, les différences des pratiques ne sont pas favorables aux Européens : antibiotiques utilisés comme hormones de croissance et soja OGM sur fond de déforestation d'un côté, contre toujours plus de normes environnementales côté européen.

Le Figaro/ AFP, 29 juin 2019

■ Q11 : Repérez les risques émanant de cette entente pour les agriculteurs européens.

Cet accord inquiète les agriculteurs européens qui craignent que les différences de réglementation entre les deux continents ne déstabilisent le marché. Ils redoutent que l'Europe soit inondée de produits sud-américains.

Remarque : La Commission européenne assure que l'accord est équilibré. L'UE a bien dû faire des concessions sur le bœuf, le poulet et le sucre par exemple mais, en contrepartie, d'autres secteurs agricoles tels que le vin ou le malt sortiront gagnants.



TRAITÉ UE ET MERCOSUR (BRÉSIL, ARGENTINE, PARAGUAY URUGUAY)

- ❑ ACCORD PRÉVOIT L'IMPORTATION DANS L'UE :
- ❑ **300 000 TONNES** DE VIANDE BOVINE,
PORCINE ET DE VOLAILLES
- ➔ AUGMENTATION DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET DE SERRE
- ➔ AGGRAVATION DE LA DÉFORESTATION



0:22 / 1:37



B) L'élimination des quotas

Doc 7 (extrait): L'évolution de la politique sucrière de l'UE

Le secteur sucrier européen post-quota* sera plus complexe et volatile qu'il ne l'était depuis 2006, avec de nouvelles opportunités à saisir mais aussi des défis importants à relever [...]. Dans un tel contexte, des facteurs clés de succès se dégagent pour les acteurs de la filière :

- disposer d'un portefeuille de produits suffisamment large dans le sucre et au-delà pour mieux [...] répondre aux attentes des grands clients ;
- être international (pour les mêmes raisons) ;
- exceller dans la performance industrielle et maîtriser les coûts de production et la *supply chain* ;
- disposer de la taille critique pour peser face aux géants en amont et en aval, et amortir les coûts fixes [...].

Pwc.fr, « Fin des quotas sucriers européens : quelles options stratégiques pour les acteurs de la filière en Europe ? »

* **Quotas** : Limitation à l'importation et/ou à l'exportation de biens et de services imposée par un gouvernement.

■ Q12 : Montrez quelles opportunités étaient à saisir pour les producteurs de sucre suite à la fin des quotas sucriers.

La fin des quotas sucriers devait permettre aux producteurs européens :

- de se développer à l'export sur le marché mondial et de gagner des parts de marché ;
- d'atteindre une taille critique leur permettant de réaliser des économies d'échelle ;
- d'améliorer leur appareil de production et de maîtriser leur chaîne logistique.

Doc 7 (extrait): L'évolution de la politique sucrière de l'UE

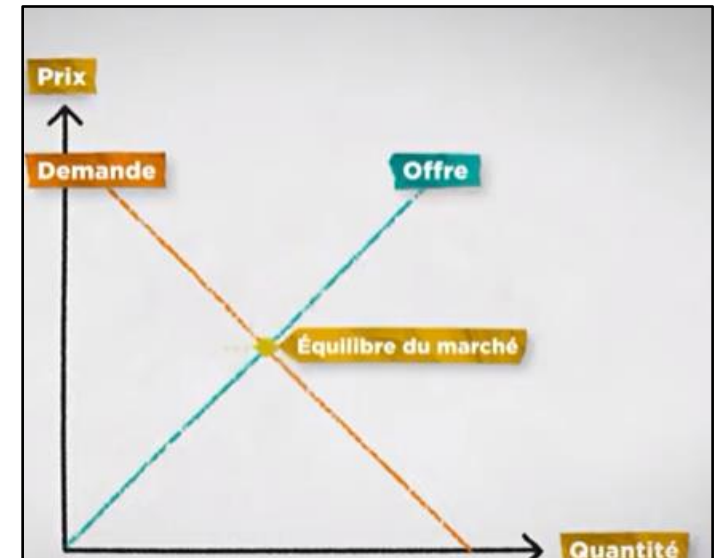
À l'origine de la crise, il y a la convergence de deux phénomènes. Le premier est la suppression des quotas sur la production de sucre dans l'Union européenne en octobre 2017 [...]. En contrepartie, ces quotas de production étaient associés à un prix minimum garanti pour la tonne de sucre [...]. En mettant fin à ce système des quotas, l'UE a ainsi permis à sa filière sucre de produire et d'exporter sans contraintes de volumes du sucre à usage alimentaire. Tout en l'exposant à la concurrence internationale et à la très forte instabilité du marché mondial. On en vient alors au deuxième facteur de cette crise : une surproduction planétaire, fruit de deux années d'excellentes récoltes, aussi bien pour la betterave à sucre que pour la canne à sucre. [...] . Résultat : une forte dégringolade du prix de la tonne de sucre, y compris en Europe, puisque le prix n'y est plus garanti, mais désormais fixé sur le cours mondial. « À ce jour, la tonne de sucre se vend 300 euros, quand le prix moyen mondial a été de 390 euros sur les dix dernières années [...]. »

F. Pouliquen, « Quelle est donc cette crise du sucre qui frappe de plein fouet la France ? », 20 minutes

■ Q13 : Expliquez, en fin de compte, les effets de cette suppression

La suppression des quotas sucriers (couplés à une surproduction planétaire, fruit de deux années d'excellentes récoltes, aussi bien pour la betterave à sucre que pour la canne à sucre) a engendré une forte dégringolade du prix de la tonne de sucre, y compris en Europe, puisque le prix n'y est plus garanti, mais désormais fixé sur le cours mondial. (les prix sont exposés à la concurrence internationale et à la très forte instabilité du marché mondial).

*NB : La demande mondiale de sucre devrait grimper de 30 à 40 millions de tonnes d'ici 2023, soit près de 40 % de hausse en Chine et 45 % en Afrique. On constate un phénomène comparable avec le **chocolat en Chine***



C) La simplification de la réglementation

Doc 8 : Qu'est-ce que le TAFTA ?

Ce projet d'accord vise à supprimer les barrières douanières, uniformiser les normes et ainsi créer un vaste marché unique des deux côtés de l'Atlantique. [...] Les barrières douanières étant déjà faibles entre l'Union européenne et les États-Unis, la négociation porte principalement sur ces fameuses normes et leur harmonisation. C'est toute la philosophie de l'accord : une harmonisation des normes vers un mieux ou un moins disant. Barack Obama a été catégorique dimanche : « Le TTIP [autre nom pour le TAFTA] ne va pas abaisser les normes. Cela va même les relever. » [...]

« Aujourd'hui, le poulet au chlore et le bœuf aux hormones sont de réels dangers et non un fantasme », tranche Thomas Porcher, professeur à Paris School of Business. « Le mode de production de la viande aux États-Unis est 40 % moins cher qu'en Europe, les multinationales américaines, très puissantes, ont un intérêt d'un nivellement par le bas des normes », poursuit l'économiste.

www.lejdd.fr, 21 juin 2017



C) La simplification de la réglementation

Doc 8 : Qu'est-ce que le TAFTA ?

Ce projet d'accord vise à supprimer les barrières douanières, uniformiser les normes et ainsi créer un vaste marché unique des deux côtés de l'Atlantique. [...] Les barrières douanières étant déjà faibles entre l'Union européenne et les États-Unis, la négociation porte principalement sur ces fameuses normes et leur harmonisation. C'est toute la philosophie de l'accord : une harmonisation des normes vers un mieux ou un moins disant. Barack Obama a été catégorique dimanche : « Le TTIP [autre nom pour le TAFTA] ne va pas abaisser les normes. Cela va même les relever. » [...]

« Aujourd'hui, le poulet au chlore et le bœuf aux hormones sont de réels dangers et non un fantasme », tranche Thomas Porcher, professeur à Paris School of Business. « Le mode de production de la viande aux États-Unis est 40 % moins cher qu'en Europe, les multinationales américaines, très puissantes, ont un intérêt d'un nivellement par le bas des normes », poursuit l'économiste.

www.lejdd.fr, 21 juin 2017

■ Q14 : Expliquez en quoi consiste le TAFTA.

Le TAFTA est un acronyme qui signifie « Transatlantic Free Trade agreement ». C'est un projet **d'accord de libre-échange** avec d'un côté les États-Unis et de l'autre l'Europe. L'objectif du TAFTA est de libéraliser le commerce.

Pour cela, **les droits de douane doivent baisser et les différences de réglementation vont être réduites au maximum.**

Doc 8 : Qu'est-ce que le TAFTA ?

Ce projet d'accord vise à supprimer les barrières douanières, uniformiser les normes et ainsi créer un vaste marché unique des deux côtés de l'Atlantique. [...] Les barrières douanières étant déjà faibles entre l'Union européenne et les États-Unis, la négociation porte principalement sur ces fameuses normes et leur harmonisation. C'est toute la philosophie de l'accord : une harmonisation des normes vers un mieux ou un moins disant. Barack Obama a été catégorique dimanche : « Le TTIP [autre nom pour le TAFTA] ne va pas abaisser les normes. Cela va même les relever. » [...]

« Aujourd'hui, le poulet au chlore et le bœuf aux hormones sont de réels dangers et non un fantasme », tranche Thomas Porcher, professeur à Paris School of Business. « Le mode de production de la viande aux États-Unis est 40 % moins cher qu'en Europe, les multinationales américaines, très puissantes, ont un intérêt d'un nivellement par le bas des normes », poursuit l'économiste.

www.lejdd.fr, 21 juin 2017

■ Q15 : Repérez quels secteurs pourraient être touchés par cet accord de libre-échange et quelles conséquences ce dernier pourrait entraîner dans ces secteurs.

Le **secteur agricole** pourrait être le plus touché par cet accord de libre-échange. En effet, la convergence des normes entre les Américains et les Européens constitue un sujet de contentieux car en Europe le principe de précaution prime, alors qu'aux États-Unis c'est celui de la réparation.

Les consommateurs européens pourraient alors retrouver dans leurs assiettes du boeuf aux hormones, des OGM ou des résidus de pesticides dans les fruits et les légumes.

Là où les Américains voient des « **barrières commerciales** » **déguisées**, les Européens voient un risque de **remise en cause de leur modèle agricole et de la protection des consommateurs**.



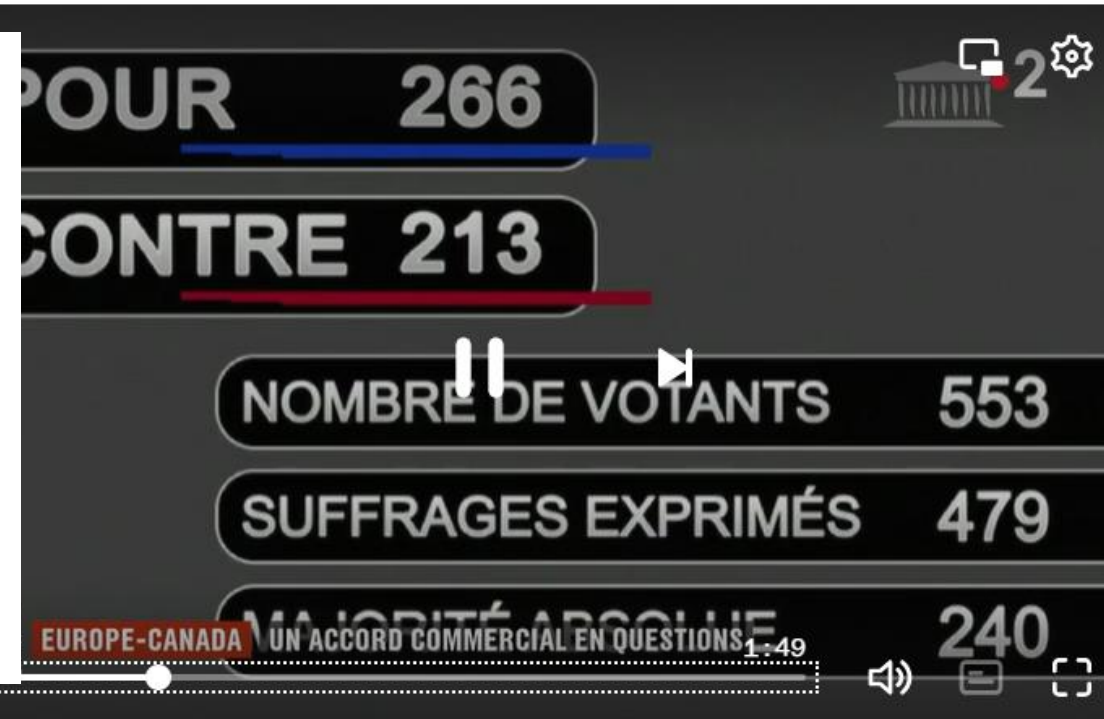
Macron sur sa poignée de main avec Trump : "Il faut montrer qu'on ne fera pas de petites concessions"

Consulte

Accords commerciaux transatlantiques : TAFTA est mort, vive CETA ?

La France a officiellement demandé la fin des négociations sur le traité de libre-échange transatlantique (TAFTA ou TTIP) entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Pourtant, un autre accord commercial avec le Canada, le CETA, doit être ratifié par les parlements des pays membres de l'Union à l'automne. Un traité en remplacerait-il un autre ?

LE 29 AOÛ. 2016 À 16H15 (TU) • Mis à jour le 24 déc. 2021 à 15h42 (TU) • Par [Pascal Héran](#)



«Le Ceta n'impose absolument pas les mêmes normes aux Canadiens que celles en vigueur en Franc...



Marine Colli

Consultant en affaires publiques dans le secteur agricole

Elles sont toujours utilisées,



3) Comment et pourquoi mettre en œuvre des politiques protectionnistes ?

Situation

Benjamin se demande s'il est possible de fabriquer en France tous les biens qu'il consomme. Si tel était le cas, ce protectionnisme serait-il une solution aux problèmes de chômage massif que le pays rencontre depuis 40 ans ?

C'est quoi le protectionnisme ?

Pour
l'Éco



0:19 / 3:35



Doc 9 : Le protectionnisme, c'est quoi ?

Le protectionnisme consiste, pour un pays, à imposer des droits de douane – des taxes (« tariffs » en anglais, à ne pas confondre avec les prix) – sur les produits importés afin que ceux-ci coûtent plus cher sur son marché intérieur. À prix de vente égal, une tonne d'acier français importé coûterait ainsi 25 % plus cher aux industriels américains (par exemple aux constructeurs automobiles qui sont parmi les principaux acheteurs d'acier) que l'acier produit aux États-Unis. En bonne logique, ceux-ci vont donc privilégier l'acier produit dans leur pays pour réduire leurs coûts. Le protectionnisme est donc une manière de « protéger » (d'où son nom) ses propres producteurs, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de viticulteurs, d'industriels, etc.

Béatrice Madeline, Pour l'éco, septembre 2018

■ Q16 : Pourquoi certains pays mènent-ils des politiques protectionnistes ?

Les mesures protectionnistes visent à **protéger les pays en privilégiant la production locale (nationale) contre la concurrence étrangère.**

Doc 9 : Le protectionnisme, c'est quoi ?

Le protectionnisme consiste, pour un pays, à imposer des droits de douane – des taxes (« tariffs » en anglais, à ne pas confondre avec les prix) – sur les produits importés afin que ceux-ci coûtent plus cher sur son marché intérieur. À prix de vente égal, une tonne d'acier français importé coûterait ainsi 25 % plus cher aux industriels américains (par exemple aux constructeurs automobiles qui sont parmi les principaux acheteurs d'acier) que l'acier produit aux États-Unis. En bonne logique, ceux-ci vont donc privilégier l'acier produit dans leur pays pour réduire leurs coûts. Le protectionnisme est donc une manière de « protéger » (d'où son nom) ses propres producteurs, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de viticulteurs, d'industriels, etc.

Béatrice Madeline, Pour l'éco, septembre 2018

■ Q17 : Avec l'exemple de l'acier, expliquez ce que représente un droit de douane et ses conséquences sur le prix des biens importés.

Un droit de douane est une taxe sur les produits importés.

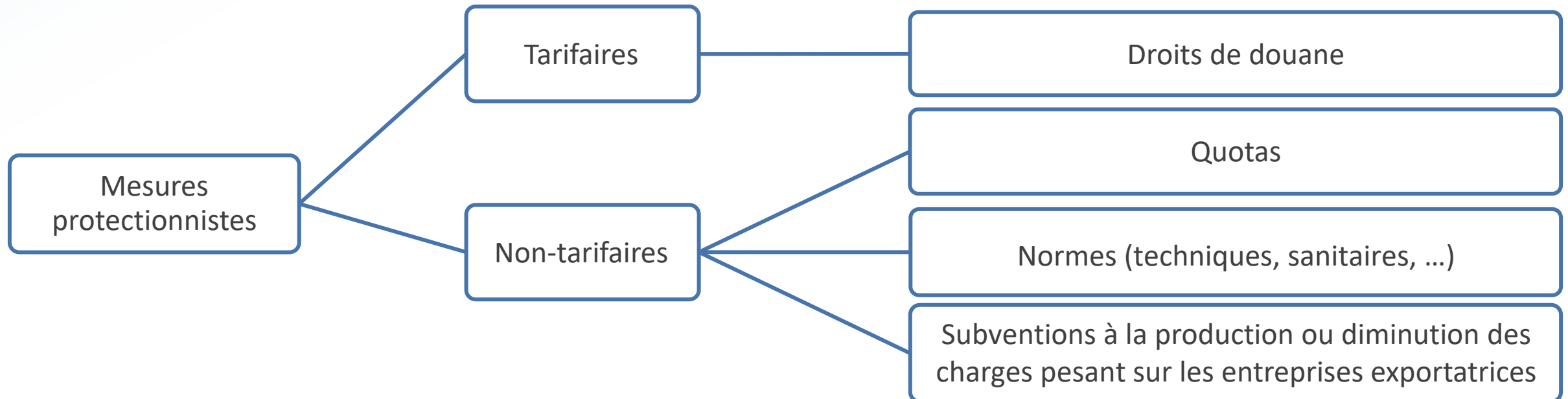
Un droit de douane sur l'acier implique que les importations d'acier français seront plus chères (ici de 25 %) pour les Américains.

Doc 10 : Les principales mesures protectionnistes

L'instrument classique est l'instauration d'un droit de douane qui augmente le prix du bien sur le marché national et assure de surcroît des recettes fiscales. C'est la forme la plus ancienne du protectionnisme, connue sous le nom de barrières tarifaires. Il existe par ailleurs un ensemble de mesures regroupées sous le nom de barrières non tarifaires, qui recouvrent des instruments divers, comme le recours à des limitations quantitatives d'accès au marché avec des quotas [...], l'instauration de normes techniques ou sanitaires qui empêcheront des produits étrangers ne les satisfaisant pas d'être vendus dans le pays ou encore des réglementations diverses. Dans tous les cas, soit via une augmentation des prix, soit via une restriction de l'accès au marché, l'instauration de barrières tarifaires ou non tarifaires permet de protéger les producteurs nationaux de la concurrence étrangère. Lorsqu'une nation veut promouvoir ses exportations, elle cherche à diminuer les coûts pour les entreprises présentes à l'international, donc à abaisser leurs prix sur le marché mondial l'outil le plus évident est alors celui des subventions à la production ou la diminution des charges pesant sur les entreprises exportatrices.

*Problèmes économiques, « Comprendre les politiques économiques »
HS n° 4 – 2013 – Rainelli Michel Documentation française*

■ Q18 : Recensez les différentes mesures protectionnistes en complétant le schéma suivant :



Doc 11 (extrait) : La diversité des mesures protectionnistes

Bœuf aux hormones. L'UE règle un vieux différend avec les États-Unis

L'Union européenne s'est félicitée vendredi d'avoir réglé un ancien contentieux avec Washington autour du bœuf aux hormones, en réservant une partie de son quota d'importation aux États-Unis. Ce quota sera accordé aux bœufs de « haute qualité » américains, afin de satisfaire aux standards européens. [...] L'accord, [...], prévoit que jusqu'à 35 000 tonnes du quota soient réservées aux États-Unis. Cette allocation prendra forme graduellement, sur 7 ans, en commençant par 18 500 tonnes la première année, a précisé une source à la Commission. Le reste du quota sera laissé aux autres pays qui exportent vers l'UE : l'Uruguay, l'Australie et l'Argentine.

Hugo Baudino avec AFP, www.bfmtv.com, 14 juin 2019

■ Q19 : En prenant l'exemple du bœuf aux hormones, expliquez comment l'Union européenne protège ses producteurs nationaux.

L'UE instaure une **mesure protectionniste non tarifaire** en imposant des quotas pour les importations américaines de bœufs à hauteur de 35 000 tonnes.

Doc 11 (extrait) : La diversité des mesures protectionnistes

Blocage des importations de miel européen en raison de mesures sanitaires fallacieuses

Les exportations de miels européens vers la Chine ont chuté de 6,2 millions d'euros en 2016 à 2,8 millions d'euros en 2018 pour certainement tendre vers zéro en 2019. Depuis 3 ans, la Chine a mis en place, de façon unilatérale et arbitraire, un contrôle aléatoire des miels européens sur son territoire. L'administration générale de la supervision de la qualité, de l'inspection et de la quarantaine de Chine a en effet notifié aux ambassades des États membres de l'UE, en janvier 2016, une révision des conditions d'importation concernant le miel. Elle justifie ces mesures de blocages aléatoires par la présence de spores de loque américaine, bactérie inactive présente partout dans le monde – y compris en Chine – et qui ne présente strictement aucun danger pour la santé humaine. De toute évidence, sous prétexte de mesures sanitaires fallacieuses, nous sommes tout simplement victimes d'un protectionnisme mal déguisé. [...]

Vincent Michaud, Les Échos, 4 avril 2019

■ Q20 : Montrez que le protectionnisme peut parfois être déguisé, en prenant l'exemple des normes et des réglementations.

La Chine a instauré en janvier 2016 de nouvelles réglementations pour les exportations de miel en provenance d'Europe.

Ces réglementations visent à contrôler la qualité du miel entrant sur le territoire chinois : le miel importé doit respecter des normes sanitaires précises, notamment ne doit pas contenir de spores de loque américaine. Il s'agit d'un protectionnisme déguisé, car cette bactérie inoffensive pour la santé humaine est également présente dans le miel chinois.

Ces mesures sanitaires sont bien une forme de protectionnisme visant à favoriser la vente locale de miel.